



Diffamation sur lieu de travail

Par **chm22_old**, le **27/11/2007 à 14:22**

Bonjour,

je suis en cdi depuis le 03/09/07 dans une agence immobilière. Ma période d'essai prend fin le 03/12/07. J'ai effectué mon travail correctement puisque j'ai réalisé deux compromis de vente. Cependant j'ai toujours ressenti de la part de mon employeur et d'une de ses employées (faisant partie de sa famille) une forte animosité.

Le 22/11/07, cette employée m'a injuriée, humiliée en des termes très violents et ce devant toute l'équipe commerciale et des clients en évoquant ma vie personnelle. Devant ma responsable qui n'est absolument pas intervenue.

Depuis je suis arrêtée par mon médecin traitant pour dépression jusqu'au 03/12/07, date à laquelle se termine ma période d'essai. Avec possibilités de prolongations.

Que dois je faire ? on me conseille de porter plainte pour diffamation.

A quoi puis je prétendre financièrement ? sur mon contrat est clairement stipulé un droit de suite de 3 mois concernant les ventes effectuées vais je les percevoir ? Que dois je faire?

Merci de me répondre